Val-Revermont
Treffort Cuisiat Pressiat

2, Place Marie Collet
Treffort
01370 Val-Revermont
04 74 42 38 00

val-revermont.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VAL-REVERMONT s'est réuni à 20 h 30 au nombre prescrit par la Loi à la Mairie de CUISIAT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL.

Secrétaire de séance : Alain MONCEL

Convocation et affichage le 7 septembre 2023

19 membres présents

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, CARON Laetitia, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PUDDU Maryse, PUVILLAND Christophe, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : AGOSTINI Nathalie (pouvoir donné à F. MEUROU), BULIN Bérangère (pouvoir donné à O. JOLY), CATHERINE-BONNICI Julie (donne pouvoir à L. CARON), DUCREUX Florence, HARNAL Maryline (donne pouvoir à C. PUVILLAND), PONCIN Elisabeth (pouvoir donné à M. WIEL), THEVENARD Béatrice (pouvoir donné à H. TEISSIER).

Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier procès-verbal,
- Point sur le personnel communal,
- Sécurité incendie au camping : échange de terrain Bouilloux / Commune,
- Projet d'extension de la déchetterie de Treffort : cession de terrain à GBA,
- Restitution de l'étude de la voie douce du Revermont,
- Subventions transition écologique (vélo, récupérateur d'eau de pluie, diagnostic énergétique),
- Point sur les travaux en cours,
- Tour des commissions,
- Questions diverses.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du 24 juillet 2023 est approuvé (3 abstentions pour absence).

Madame le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour « Convention de servitude avec Enedis ». Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ce point.

Point sur le personnel communal

Conseiller numérique : Ludivine MAKENGO a intégré la commune le 1er septembre. Son contrat est sur 3 ans (durée de la convention avec l'Etat).

Ludivine MAKENGO se présente, et retrace notamment son parcours professionnel. Après avoir fait des études dans le commerce, elle a travaillé dans diverses entreprises de téléphonie mobile.

Concernant son poste de conseiller numérique, elle est à ce jour en attente de la formation. Elle a pour l'instant rencontré quelques communes (Pouillat, Courmangoux, Meillonnas, Simandre/Suran), mais également Nathalie PUGET de la résidence autonomie avec M. MASSON, président du Club Séniors.

Elle a conservé les mêmes coordonnées que son prédécesseur, Nathan REVILLET : numérique@val-revermont.fr / 07.71.37.63.47

Médiathèque : Cloé VAZZOLER a été recrutée le 1er février 2022 à temps complet sur le poste vacant de la médiathèque. Elle est titulaire depuis le 1er août 2023.
Déborah COLLART a été en congé maternité le 10 mai 2022, puis en congé parental à temps complet. Elle souhaite prolonger son congé parental pour une durée de 6 mois, à hauteur de 50 %. Elle reprendra son poste le mardi 26 septembre à 50 % (contre 80 % auparavant).

Isabelle DEBOEUF a été recrutée le 30 août 2022 pour le remplacement de Déborah COLLART jusqu'à son retour. Afin de compléter les 30 % manquants, Isabelle DEBOEUF a accepté de prolonger son contrat à hauteur de 30 % (10h30 par semaine) jusqu'au 29 février 2024.

Services techniques :
- Mathis BULIN est sur le poste de saisonnier. Son contrat se termine fin septembre. Il a été pendant 3 ans en contrat d'apprentissage à la commune,
- Antoine FILLOD remplace Thierry, jusqu'au 30 octobre,
- Guillaume RIBET remplace David jusqu'au 30 octobre,
- Tom BURDEYRON quittera la commune le 30 octobre.

Sécurité incendie au camping : échange de terrain Bouilloux / commune

Afin d'assurer la sécurité du camping vis-à-vis du risque incendie, il est obligatoire de réaliser un débroussaillage dans un périmètre de 20 mètres autour des zones arborées du camping. Afin de pouvoir réaliser ce débroussaillage sur son propre terrain, la commune doit acquérir une parcelle.

A la demande de la commune, pour laquelle la sécurité incendie du camping est une priorité, un échange de parcelles a été convenu avec M. BOUILLOUX d'une superficie de 15 000 m^2 (commune) contre 7 000 m^2 (M. BOUILLOUX).

Les frais liés à cet échange seront partagés équitablement entre les 2 parties.

L'avis des Domaines a été sollicité. La valeur vénale du terrain communal se situe dans la fourchette de 2520 €/ 3150 €, et la valeur des terrains cédés par M. BOUILLOUX est de 1470 €.

Vu l'importance pour la commune d'acquérir le terrain au nord du camping afin d'assurer un débroussaillage efficace pour limiter le risque d'incendie, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à effectuer cette transaction, aux conditions ainsi exposées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à effectuer cette transaction, aux conditions ainsi exposées.

La parcelle 137 D 217, dont une partie sera cédée à M. Bouilloux dans le cadre de cet échange, est une parcelle boisée communale rattachée au régime forestier. Il convient de faire une distraction de cette parcelle du régime forestier.

Commune de situation	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface à distraire du RF (en ha)
Val-Revermont	137 D	217	Forêt de la motte	4,4660	4,4660
TOTAL				4,4660	4,4660

Après en avoir délibéré le conseil municipal demande la distraction du régime forestier de la parcelle 137 D 217, en amont de la réalisation de cet échange.

<u>Projet d'extension de la déchetterie : cession de terrain à GBA</u>

Lors du conseil municipal du 20 juin 2023, Mathieu HAEGELIN, de Grand Bourg Agglomération (GBA), nous a présenté le projet d'extension de la déchetterie. Pour assurer la sécurité incendie du site, il est nécessaire qu'un bassin de récupération des eaux soit réalisé sur un terrain communal. Pour une meilleure gestion de ce projet, il convient de céder une partie de la parcelle A 1732 à GBA.

Le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à entreprendre les démarches pour la cession de ce terrain.

GBA propose une vente au prix de 0,30 €/m^2 pour une superficie de l'ordre de 1 000 m^2. Le conseil municipal doit donner son accord sur le montant de la vente.

Les frais d'acte seront à la charge de GBA

Monsieur JOLY ajoute qu'il est regrettable qu'une réserve incendie supplémentaire soit créée, et prenne ainsi du foncier. Il propose qu'une réflexion soit engagée par la communauté d'agglomération sur la mutualisation des bassins dans cette zone.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, sur le montant de la vente.

Restitution de l'étude de la voie douce du Revermont

Monsieur JOLY présente une synthèse de l'étude réalisée par le cabinet ALKHOS.

Ce projet concerne 8 communes allant de Coligny à Ceyzériat, 11 500 habitants, 29,6 km de linéaire principal, 9,7 km de voies annexes.

Trois fonctions :
- ✓ Utilitaire : relier les lieux de vie et les services à la population,
- ✓ Récréative,
- ✓ Touristique.

Points pris en compte pour un bon aménagement :
- ✓ Largeur suffisante : 3 m,
- ✓ Voie sécurisée : en site propre / chemins existants sans circulation auto / chemins partagés à très faible trafic,
- ✓ Revêtement adapté : sablé chaux (ou bitume pour les secteurs en pente).

Approche économique :
- ✓ Scénario de base : environ 3 200 000 €,
- ✓ Scénario économique : environ 2 000 000 €.

Budget pour la commune de Val-Revermont (scénario de base) : environ 1 150 000 €
- ✓ Entre Chevignat et Pressiat : environ 80 000 €,
- ✓ Entre Pressiat et Cuisiat : environ 400 000 €,
- ✓ Entre Cuisiat et Treffort : environ 460 000 €,
- ✓ Entre Treffort et Meillonnas : environ 213 000 €.

Le scénario « économique » indique un coût de l'ordre de 725 000 € pour la commune.

Le tracé de la commune de Val-Revermont représente 1/3 du linéaire totale.

Le coût du mètre linéaire pour ce projet (scénario de base) représente en moyenne 110 €/ml, alors qu'à l'échelle nationale, la moyenne est à 250 €/ml.

Financement :
- ✓ La répartition des subventions se fera en fonction des ressources des communes,
- ✓ 60 % du coût global sera pris en charge par des subventions,
- ✓ Département : 24 000 € du km,
- ✓ Etat : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et plan vélo national,

Coût de l'entretien : environ 20 000 € par an en plus de la voie douce actuelle. On passera de 1 km à 9 km.

Grand Bourg Agglomération offre un soutien important :
- ✓ GBA s'engage à soutenir financièrement le projet à hauteur minimale de 30 % du coût global et à participer au projet dans le cadre du PET2,
- ✓ Soutien « courroies de transmission » par les 2 directeurs de pôles territoriaux,
- ✓ Appui technique par les directions de la voirie et de la mobilité,
- ✓ Appui à la recherche de financements.

Suite à ce rendu de l'étude, la commune doit maintenant :
- ✓ Définir les chantiers prioritaires,
- ✓ Phaser l'investissement sur plusieurs années (4 à 5 ans),

- ✓ Mettre en lien avec les projets à venir (Treffort – St Etienne du Bois),
- ✓ Définir la circulation dans Cuisiat en lien avec les 2 nouveaux quartiers (en Bret et en Buyaz),
- ✓ Préciser le traitement de l'entrée de Treffort et St Michel,
- ✓ Soutenir le développement de la pratique du vélo au quotidien ou pour l'accueil touristique : équipement mobilier, vélo en location, sensibilisation à l'école.

Subventions transition écologique (vélo, récupérateur d'eau de pluie, diagnostic énergétique)

Type d'aide	Nom-Prénom	Montant de l'achat	Montant de la subvention
Vélo	MARECHAL Claudette	799,99 €	100,00 €
	PERDRIX Jacques	799,00 €	100,00 €
	ROUSINAUD Serge	799,99 €	100,00 €
	FILLOD Didier	1 300,00 €	100,00 €
	SZEWE Cyril	400,00 €	100,00 €
Total des subventions			**500,00 €**
Récupérateur d'eau de pluie	POBEL Danielle	189,00 €	50,00 €
	MORELLET Paul	160,00 €	48,00 €
	VAISSE Odile	45,90 €	13,77 €
	VILLET Christine	160,00 €	48,00 €
	ANCELIN Philippe	7 849,08 €	300,00 €
	SERVIGNAT Hervé	89,00 €	26,70 €
Total des subventions			**486,47 €**

Rappels :
Subventions vélo : 100 € maximum, dans la limite de 50% de la dépense.
Subventions récupérateurs eau de pluie : maximum 50 € dans la limite de 30% de la dépense.
Subventions citernes d'eau de pluie : maximum 300 €, dans la limite de 30 % maximum de la dépense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement des subventions présentées dans le tableau ci-dessus.

Convention de servitude avec Enedis

Dans le cadre de la mise en place des 2 JBOX à Treffort, il convient de signer une convention de servitudes avec Enedis, pour une bande de 3 mètres de large , 2 canalisations souterraines sur une longueur d'environ 23 mètres reliant les 2 JBOX, traversant la chaussée pour se brancher côté nord de la rue du Mas Tabouret.

Afin de simplifier la signature de l'acte notarié qui en découle, il est proposé que Madame le Maire signe une procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître RODRIGUES, notaire à Annecy.

Cette procuration n'est valable que pour cet acte.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer cette convention de servitudes ainsi que la procuration présentée.

Point sur les travaux en cours

- Gymnase :

Projection de photos présentant l'avancée des travaux : salle de gymnastique, salle de convivialité, petite salle de gymnastique, sanitaires, toit de la salle de convivialité, gradins.

Des démarches sont en cours pour résilier le marché avec l'étancheur, qui ne remplit pas le contrat concernant le lot bardage.

Une réunion avec les associations a été organisée par Monsieur BARELLE de GBA, pour établir le planning des salles de sport de Treffort et Saint Etienne du Bois conjointement.
La salle des sports de Treffort sera accessible début novembre, après les vacances de la Toussaint.
Le hand et le volley souhaitent réserver des créneaux sur Treffort. Actuellement le volley a des créneaux à Saint Etienne du Bois et à Villereversure. L'aïkido va démarrer fin septembre dans la salle de gymnastique.

- Médiathèque :

Travaux : les entreprises sont notifiées. Le chantier devrait débuter en janvier 2024, avec une estimation de 4 mois de travaux.

- Presbytère de Cuisiat :

Les travaux sont terminés. Les cimaises ont été posées, il en restera quelques-unes à installer.
Sanitaires publics : une rencontre est prévue prochainement avec le carreleur et le plombier, pour régler quelques problèmes d'évacuation.

- Montmerle :

Les travaux sur le réseau d'eau potable sont programmés fin d'année pour la partie Est.
L'enfouissement des lignes côté Ouest n'est pas terminé.
Une rencontre avec Mme DEMIAS, du pôle voirie de GBA, est prévue début octobre pour la présentation du projet relatif à la réfection de la voirie et le chiffrage côté Ouest.

Tour des commissions

Grange du Pin :
La saison estivale s'est bien terminée avec de grosses manifestations :

- ✓ l'Oxyrace, avec un nombre de concurrents identiques à l'année précédente,
- ✓ Volkswagen : nouvelle configuration des lieux qui améliore l'organisation du site, 375 voitures cette année, ce fut un beau succès.

Il a été constaté des problèmes de gestion des déchets ; ce point sera abordé lors de la commission tourisme du 25 septembre prochain.

Affouage
L'affouage est terminé, cela représente 26 affouagistes, et environ 200 m^3 à destination des particuliers sur la période 2022/2023.
Une réunion de commission sera programmée pour étudier les possibilités de 2024.

Restructuration Foncière Forestière :
L'enquête publique aura lieu du 2 octobre au 10 novembre 2023 à la mairie de Treffort (salle Lhomont). Un registre sera à disposition du public.

Réunion du groupe de travail « environnement » de la conférence territoriale
La réflexion portait sur l'évolution des tournées de collecte des déchets à partir de janvier 2024, sur la question des poubelles collectives ou de regroupement de poubelles.

La livraison des poubelles aura lieu dans l'automne et l'hiver.
A partir de janvier 2024, les habitants auront l'obligation de faire du compost. La communauté d'agglomération finance ¾ des dépenses d'équipement (80 € à 100 € le composteur). 98 % des habitants peuvent le faire. La question de la mise en place de composteurs collectifs gros volume reste entière (gestion, emplacements, ...).

Commission séniors
La commission s'est réunie le 11 septembre. Lors des échanges, il a été évoqué l'idée de solliciter la cantine afin que les résidents puissent aller manger à la cantine.
Nathalie PUGET est en mi-temps thérapeutique, et a des difficultés à répondre à toutes les demandes.

Pour 2024, la commission a le projet de faire la visite des villages en partenariat avec l'association les sorties du cœur 01. Cette association assistera à une prochaine commission pour se présenter et échanger sur ce projet.

CCAS : le repas des séniors sera le dimanche 15 octobre à la salle des fêtes de Treffort.

Commission communication
Le lancement du prochain bulletin municipal va débuter prochainement. La commission est à la recherche de nouveaux distributeurs, suite à l'arrêt de deux personnes.

Site internet : M. Diennet de GBA propose une rencontre en mairie afin de former les membres et quelques agents et refaire un point sur l'avancement du site internet.

Forum des associations
Les associations étaient bien représentées, mais la fréquentation était moins importante que les années précédentes. Une réflexion sera menée pour organiser une nouvelle formule pour l'année prochaine, sachant que le vendredi est bloquant pour certaines personnes.

Salle des sports
Dans le cadre de la rénovation du gymnase, il a été proposé à Gaëlle de l'Espace jeunes de décorer les murs du couloir par une fresque réalisée par les jeunes. Sur le principe, elle donne son accord. Elle aura besoin de précisions, notamment sur le budget. Le projet pourrait être réalisé pendant les prochaines vacances sur 3 ou 4 jours.

Terrains de tennis : une rencontre est prévue sur place pour voir les fissures des terrains extérieurs qui s'élargissent.

Commission culture
Une journée portes ouvertes de la médiathèque sera organisée le samedi 30 septembre prochain.
Quelques chiffres sur la médiathèque :

- ✓ Fonds documentaires : 6816 livres, 1298 DVD, 1006 audios,
- ✓ Usagers : 444 inscrits dont 220 enfants,
- ✓ Animations en 2022 : 45 animations gratuites, 480 participants, 52 accueils de classes.

Malgré le déménagement, l'équipe actuelle (3 bibliothécaires et 16 bénévoles) avait le souhait de maintenir les animations et les activités. Ce défi est relevé.
Lors de la journée du 30 septembre, des animations sont au programme toute la journée (de 9h45 à 16h15), avec un temps officiel à 16h30.

La commission culture souhaite donner un nom à la médiathèque. Une boîte à idées sera à disposition des visiteurs lors de la journée portes ouvertes.

Cette dénomination se ferait lors du retour dans les locaux rénovés.

Programmation de la commission culture :

- ✓ vernissage de l'exposition au Presbytère de Cuisiat les 16 et 17 septembre,
- ✓ lecture itinérante dans les rues de Treffort le 24 septembre « Il était une fois Alice à Val-Revermont et la traversée du temps »

Questions diverses

Déchets : Monsieur PUVILLAND rapporte une question d'un habitant qui lui a été posée. Comment faire lorsque nous sommes propriétaires de plusieurs appartements dans un même bâtiment ? Monsieur JOLY répond que cela sera considéré comme du collectif, et que sera mis en place de gros bacs collectifs pour ce type de logement.

Panneaux touristiques : Monsieur MONCEL demande si la création de nouveaux panneaux est programmée ? Madame le Maire répond que les panneaux d'information patrimoniale datant de 1998 vont être refaits par le cabinet Médiéval, avec l'ajout de nouveaux panneaux. En ce qui concerne les panneaux touristiques, la commission tourisme va l'ajouter à son prochain ordre du jour.

Grange du Pin : Monsieur DUTEL fait remonter une demande au sujet de l'accès aux handicapés, 2 places PMR sont matérialisées vers l'accueil du camping, mais ensuite il n'y a plus de marquage vers le restaurant pour la troisième place PMR.
Il est précisé qu'il faut enlever la chaîne pour pouvoir passer jusqu'au restaurant.
La place à proximité du restaurant devra être matérialisée.

Projet de salle multi activités à Villemotier :
La maîtrise d'ouvrage est portée par GBA. C'est une salle à prédominance sportive.
Le cabinet d'architectes a été désigné à l'issue d'un concours. Il s'agit du groupement DOSSE Architecture associés (mandataire) / Nicolas Chantelat Architecte / Caillaud Ingéniérie / Chapuis Structures / Eegénie / Exact Acoustique.
Planning prévisionnel : l'avant-projet sommaire sera fin septembre 2023, l'avant-projet définitif fin janvier 2024, le dépôt du permis de construire mi-février 2024, la consultation des entreprises au printemps 2024, le lancement des travaux en automne 2024, pour une durée d'un an.
Répartition des surfaces : aire d'évolution 623 m^2, rangements grande salle 32 m^2, vestiaires 67 m^2, l'espace de convivialité 88 m^2, l'espace d'accueil intérieur 17,5 m^2, le local ménage 5 m^2, le local double flux 10 m^2, les dégagements 30 m^2, le silo m^2 et la chaufferie 27 m^2.

Bornes de recharges pour véhicules électriques : les 4 bornes de charge rapide seront opérationnelles fin septembre/début octobre. Mais ces bornes ne sont accessibles que pour les véhicules équipés de prises CSS Combo, qui ne sont pas forcément proposées de série. Si nous retirons purement et simplement la prise lente du champ de foire, qui est actuellement en accès gratuit, nous mettrons en difficulté les propriétaires de véhicules qui ne disposent pas de prise de recharge chez eux (locataires) et qui n'auront pas techniquement accès à ces prises hyper-rapides.
Une réflexion est donc en cours avec NW Groupe sur l'ajout éventuel d'autres prises sur les bornes et avec un électricien pour trouver un système de paiement de la prise lente située sur le champ de foire.

Terre de jeux 2024 : la commune de Val-Revermont est désormais labellisée. Elle peut le faire

valoir dans les différentes animations sportives proposées dans la commune.

Modification de la collecte des déchets : les courriers ont été distribués par les élus : un grand merci à eux. A ce jour, nous avons reçu 25 questionnaires en mairie.

Téléphonie mobile : mise en place par Bouygues Télécom, dans le cadre du new deal, d'un pylône supportant une antenne de téléphonie mobile pour couvrir Montmerle (et un quartier de Nivigne et Suran) en 4 G, sur la commune de Nivigne et Suran, mutualisable avec les autres opérateurs. Les habitants de Montmerle ont tous reçu un courrier expliquant la démarche. Les personnes intéressées peuvent consulter le document d'information en mairie de Nivigne et Suran jusqu'au 25 septembre.

Logidia : les 4 logements logidia situés Rue du Pressoir à Cuisiat seront mis en location à partir du 1er décembre 2023. Il y a une liste d'attente pour ces logements neufs.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 19 octobre à 20h00 à la mairie de Treffort.

La séance est levée à 23h24

Le Maire,
Monique WIEL

Le secrétaire de séance,
Alain MONCEL